

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE  
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

**N°2021-76**

<p><b>OBJET :</b></p> <p><b>- Programme d'animation sur les politiques Natura 2000 et PAEC pour 2021.</b></p>	<p>L'an deux mil vingt et un, Le 10 mars à 9h30, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMAËLE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p> <p><u>Membres titulaires présents</u> : M. Gérard CHAIDRON (pouvoir de M. ROUSSEL), Mme. Virginie LUCOT-AVRIL, M. Firmin BOUCRY, M. Thierry HEBERT, M. David BLONDIN, M. Gérard LECUIR, M. Olivier GENTY.</p> <p><u>Suppléants présents et remplaçants des titulaires pour les votes</u> : M. Michel CORDIER (remplace en qualité de titulaire, Mme Colette MICHAUX), M. Eric ARNOUX (remplace en qualité de titulaire, M QUENOT), M. Yves BEAURAIN (remplace en qualité de titulaire, M. William BOUS), M. Alain DEGRY (remplace en qualité de titulaire, M. Franck CORDIER).</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>01/03/2021</p>	<p><u>Membres titulaires/suppléants absents/excusés</u> : M. Jean-Claude QUENOT (suppléé par M. Eric ARNOUX), M. Jacky BAUDON, M. François SELLIER, Mme Colette MICHAUX (suppléée par M. Michel CORDIER), M. Jean-Manuel BUQUET, M. Jacky LAMURE, M. Arnaud DE CHEZELLES, M. Emmanuel ROBIN, M. Franck CORDIER (suppléé par M. Alain DEGRY), M. William BOUS (suppléé par M. Yves BEAURAIN), M. Hubert TRANCART, M. Christian ROUSSEL (pouvoir à M. CHAIDRON).</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14</p>	<p><u>Membres suppléants présents</u> : M. Dany DELABOUGLISE, M. Christophe BLAMPOIX, M. François THIVERNY, M. Louis QUEVAUVILLERS, M. Olivier HERNEQUÉ.</p>
<p>En exercice 14</p>	<p><b><u>Programme d'animation sur Natura 2000 et les PAEC pour 2021</u></b> Le comité syndical, Le quorum constaté,</p>
<p>Présents 11</p>	<p>Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu les statuts du syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin</p>
<p>Votants 12</p>	<p>de la Bresle, Vu le vote du budget primitif 2021, Ayant entendu l'exposé de Madame Virginie Lucot-Avril, Présidente,</p>
	<p>Pour lutter contre la dégradation de nos masses d'eau et prévenir les ruissellements, comme au titre de préservation de la biodiversité indispensable au bon fonctionnement de nos écosystèmes humides, le SMAB a fait acte de candidature sur les politiques qui étaient déjà engagées du temps de l'institution à savoir la politique en faveur de la BIODIVERSITE sur le périmètre NATURA 2000 « vallée de la Bresle » comme au titre de l'animation des Programmes agro-environnementaux et climatiques (PAEC) sur tout le bassin.</p>
	<p><i>Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, les membres du comité syndical décident :</i></p> <p><i>- d'habiliter le SMAB à être candidat sur ces politiques, sur son bassin versant, pour l'année 2021 (et 2022),</i></p>

- d'acter le plan de financement proposé ci-après, en matière d'animation liée aux politiques Natura 2000 et PAEC pour l'année 2021 (voire 2022 pour la région Normandie),

ANIMATION NATURA 2000 HAUTS-DE-FRANCE ET NORMANDIE		ANIMATION MAEC HAUTS-DE-France (campagne 2021)	ANIMATION MAEC NORMANDIE (campagne 2021- 2022)
Animation du DOCOB Natura 2000	Animation PAE enjeu Natura 2000	Animation PAEC Hors enjeu N2000	Animation PAE hors enjeu Natura 2000
30 908.21€ dont 17 295€ d'animation du SMAB, 10 611€ de sous-traitance au CEN Hauts-de- France et d'achats de matériels		9 966,77€ dont sous-traitance aux CAgri 60 et 80 pour 5 544,00€	12 160€ pour les campagnes 2021-2022
100% de financements prévisionnels Etat / Région / Europe		Financement prévisionnels à 80% du HT Autofinancement prévisionnel estimé à 1 993€	Financement prévisionnels à 87% Autofinancement prévisionnel estimé à 1 580€

- d'habiliter Mme la Présidente à engager toutes les démarches administratives, juridiques et financières concourant à la bonne réalisation du projet,  
- d'inscrire, au BP 2021, les montants nécessaires au lancement de ces opérations.

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat  
Acte exécutoire le :  
La Présidente du Syndicat mixte,  
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,  
la Présidente du Syndicat,  
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
DE GESTION ET DE VALORISATION  
DU BASSIN DE LA BRÉSLE (SMAB)**  
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMAËLE  
Tél. : 02 35 17 41 55 - www.eptb-bresle.com

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
DE GESTION ET DE VALORISATION  
DU BASSIN DE LA BRÉSLE (SMAB)**  
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMAËLE  
Tél. : 02 35 17 41 55 - www.eptb-bresle.com